

Deux-Sèvres Habitat investit pour la réhabilitation de son parc immobilier ancien

Fin de travaux pour 65 logements de la rue Jean François Champollion au Clou Bouchet (Niort)

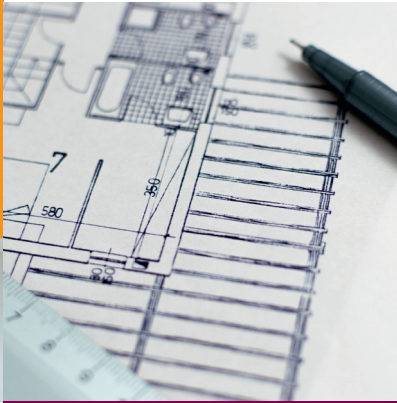


Sommaire

Pages 4 et 5

ACTUALITÉS

- ▶ Reconduction du label Quali'Hlm®
- ▶ Les résultats de l'enquête de satisfaction des locataires
- ▶ Cybercriminalité : prudence et vigilance



Pages 8 et 9

VOTRE LOGEMENT

- ▶ Attention aux punaises de lit
- ▶ Stop aux encombrants abandonnés



Pages 6 et 7

PATRIMOINE

- ▶ Les opérations de construction neuve
- ▶ Les opérations de réhabilitation



Pages 10 et 11

VIE PRATIQUE

- ▶ A votre service
- ▶ Des contacts pour vous aider

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

DSH actu
Le journal des locataires de Deux-Sèvres Habitat

DSH Actu est votre journal et vous invite à toute initiative pour le faire vivre

Contact :

Stéphane Leblanc
Deux-Sèvres Habitat
8 rue François Viète – CS 78623
79026 Niort Cedex
Tél. : 05 49 09 20 00
E-Mail: s.leblanc@79habitat.fr



Deux-Sèvres Habitat

Siège Social :

7 rue Claude Debussy 79100 Thouars.

Siège Administratif :

8 rue François Viète 79000 Niort.

Tél. : 05 49 09 20 00

E-Mail : contact@79habitat.fr

DSH Actu est un journal d'information gratuit, édité à 12 000 exemplaires par Deux-Sèvres Habitat.

N° ISSN : 1635-8546



Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

Directeur de la publication :

Fabrice Ouvrard

Conception, rédaction :

Stéphane Leblanc

Mise en page, impression :

Chevillon Imprimeur
26 boulevard Kennedy – 89100 Sens

Routage : Réseau 45 - Rue Gustave Eiffel
45800 St Jean de Braye

Crédit photos : Deux-Sèvres Habitat, Chevillon Imprimeur, Cabinets d'architectes, pixabay.com.





Le logement social embrasse tous les défis de l'époque : réchauffement climatique, mixité sociale, activité économique, cohésion sociale. Il s'agit donc d'un sujet politique qui doit logiquement trouver sa place dans les débats électoraux... Le congrès national du secteur HLM, qui s'est récemment tenu à Bordeaux, a été l'occasion de rappeler ces enjeux. La politique du logement doit être forte et soutenue par l'Etat et les collectivités territoriales.

Dans un contexte de crise sanitaire, doublé d'une cyberattaque importante, Deux-Sèvres Habitat aura, une nouvelle fois, traversé une année difficile.

Malgré cela, grâce à la mobilisation et la capacité d'adaptation des équipes de l'office, 86 % d'entre vous ont exprimé leur satisfaction quant au service rendu.

Soyez assurés que ce résultat ne constitue pas un « satisfecit » mais un encouragement à poursuivre notre politique d'amélioration continue de la qualité de service. Cet engagement stratégique fort s'est récemment traduit par la reconduction de notre label Quali'Hlm®. Des actions concrètes sont d'ores et déjà mises en œuvre, d'autres se développeront encore dans les mois à venir. Nous vous rendrons compte de l'avancement de cette démarche de qualité de service à laquelle les associations des locataires, vos représentants, sont pleinement associées.

En 2022, Deux-Sèvres Habitat continuera d'investir pour le développement et la réhabilitation de son patrimoine. Chaque année, un budget de plus de 20 millions d'euros y est consacré. De la même manière, plus de 4 millions d'euros seront consacrés à la rénovation et à la maintenance de plus de 2000 logements.

Au nom de l'office, je souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

Jacques Billy,
Président de Deux-Sèvres Habitat.



Remise officielle du label Quali'Hlm à François Chauveau, directeur de la relation clientèle et de la qualité de service, et à Edwige Primault, chargée de mission (à droite sur la photo), lors du congrès national HLM de Bordeaux de septembre 2021.

Reconduction du label Quali'Hlm®

Le label Quali'Hlm®, obtenu par Deux-Sèvres Habitat en mars 2020, vient d'être reconduit jusqu'en mars 2023 par le comité de labellisation indépendant de l'Union Sociale pour l'Habitat.

Enjeu majeur du logement social, la qualité de service est un axe stratégique prioritaire pour l'office. Si la démarche de labellisation Quali'Hlm® certifie nos efforts et nos pratiques, elle constitue surtout un engagement à l'amélioration continue de notre qualité de service.

Dans ce cadre, des Plans d'Actions d'Amélioration sont définis et mis en œuvre. Ils prennent en compte tous les aspects de la qualité de service : dispositifs d'écoute et de mesure de la satisfaction des locataires, formalisation de la politique qualité de service, optimisation des processus de prise en compte et de traitement des demandes, qualité et

respect des délais d'interventions des entreprises, renforcement des procédures de traitement des nuisances et des troubles de voisinage, contrôle des équipements des parties communes, concertation locative.

A travers ce label, Deux-Sèvres Habitat souhaite s'engager auprès des locataires.

Les résultats de l'enquête de satisfaction des locataires



Tous les 3 ans, une enquête de satisfaction est réalisée auprès des locataires. Cette démarche a été confiée à un cabinet d'audit (Effitel) qui a interrogé un échantillon représentatif de 1800 locataires de Deux-Sèvres Habitat. Le taux de satisfaction global des locataires vis-à-vis de Deux-Sèvres Habitat et de ses services est de 86%.

Les chiffres-clés

Taux de satisfaction concernant :

la propreté des parties communes : 72%	le montant de vos charges : 80%
votre logement : 72%	vos conditions d'emménagement dans le logement : 89%
les relations de voisinage : 78%	l'accueil : 84%
le montant de votre loyer : 86%	la facilité à joindre le bon interlocuteur : 79%



« Les résultats de cette enquête sont globalement satisfaisants mais ils n'ont de sens que s'ils sont suivis d'une analyse partagée et d'actions visant à améliorer notre qualité de service. A travers notre démarche de labellisation, nous nous y engageons ».

François Chauveau,
Directeur de la Relation Clientèle et de la Qualité de Service.



Cybercriminalité : prudence et vigilance !

Cet été, Deux-Sèvres Habitat a été victime d'une cyberattaque majeure qui a affecté l'ensemble de ses serveurs informatiques. Depuis le début de la crise sanitaire, le nombre de cyberattaques a été multiplié par 6 ! En France, 10 000 infractions liées à la cybercriminalité ont été recensées l'an passé. Collectivités, associations, entreprises, particuliers..., ces attaques n'épargnent personne.

Cyberattaque, tous concernés !

Consultation internet, réception de mails, pièces jointes, liens, clés USB infestées..., votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone sont des cibles potentielles pour les cybercriminels. Il est important de veiller à ce que vos équipements personnels soient protégés par un antivirus à jour. Malgré cela, il faut également être vigilant dans nos usages car les conséquences peuvent être importantes : vol de données personnelles, cryptage, demande de rançon...

Attention aux mots de passe

- Choisissez des mots de passe composés de 12 caractères. Ils doivent contenir des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux.
- Excluez les mots de passe en relation avec vous : prénom, nom, date de naissance...
- N'utilisez pas le même mot de passe pour différents accès.
- Changez de mot de passe au moindre doute ou soupçon.

Attention aux liens et aux pièces jointes de vos mails

- Attention aux liens et aux pièces jointes. Il faut toujours en vérifier la vraisemblance et la provenance avant de les ouvrir.
- Placez systématiquement votre curseur sur un lien (sans cliquer dessus) pour voir apparaître l'adresse complète vers lequel il mène. En cas de doute, ne cliquez pas.
- Vérifiez toujours scrupuleusement l'exactitude de l'identité de l'expéditeur. Attention, les fraudeurs n'hésitent pas à usurper l'identité d'une personne familière (collègue, ami, famille, relation) ou d'une institution de confiance (service public, service financier...) pour vous inciter à ouvrir une pièce jointe ou à cliquer sur un lien. Cette usurpation comporte toujours une différence, même minime, avec l'adresse correcte.

Aujourd'hui à 02:27

De : service-prestations@la-caf.net *← Adresse d'expéditeur bizarre et ne provenant pas de la CAF*

À : p.durant@gmail.com

Objet : votre compte client


Bonjour, *← Tournure de phrase incorrecte, faute d'orthographe*

Afin de *← permettre votre dossier à jour*, nous vous demandons de bien vouloir vérifier votre compte client.

Cette vérification est obligatoire **avant le 15 septembre 2021** pour garder le versement de vos droits.

← Cliquez ici <http://www.brizkrt.be/swrt.php?id.d999499447vb88v7745?user.contact@dsi-edition.com>

← En passant la souris sur le lien, sans cliquer, on voit que l'adresse est douteuse et n'appartient pas à la CAF

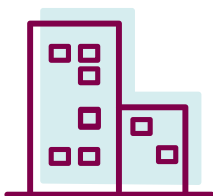
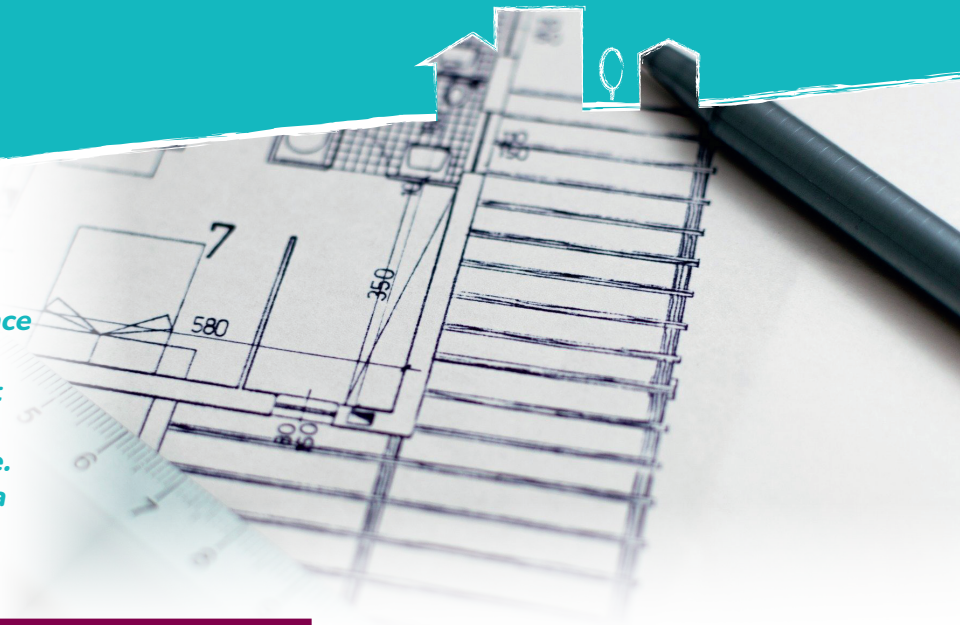


Nous vous remercions.
Cordialement,
Votre agence CAF des Deux-Sèvres
51 route de Cherveux
79000 Niort
← Logo de mauvaise qualité, pixélisé

← Attention, l'exemple ci-dessus est volontairement symptomatique des points de vigilance à avoir. Certains mails frauduleux peuvent être mieux faits et plus difficiles à identifier.

- Méfiez-vous toujours d'une proposition d'action urgente, rapide, gratuite ou attrayante.
- Ne communiquez jamais, à qui que ce soit, des informations sensibles par mail (coordonnées bancaires, mot de passe...).

Guidé par les enjeux de la performance énergétique et de la qualité du cadre de vie, Deux-Sèvres Habitat investit pour le renouvellement et la réhabilitation de son patrimoine. DSH'Actu vous propose un panorama des opérations récemment ou prochainement livrées.



Les opérations de construction neuve

Echiré



7 logements individuels
Livrés en août 2021



Vouillé



3 logements individuels
Livrés en septembre 2021



Aiffres



12 logements individuels
Livrés en novembre 2021



Saint-Symphorien



3 logements individuels
Livraison prévue en janvier 2022





Les travaux de réhabilitation de l'immeuble St Charles à Nueil Les Aubiers vont débuter.

Les opérations de réhabilitation



65 logements à Niort – Clou Bouchet

Fin des travaux : décembre 2021



Performance énergétique : B - 74 kwhep/m²/an
(avant travaux : D - 193 kwhep/m²/an).



avant travaux



aujourd'hui

32 logements à Saint-Maixent-L'Ecole – Tour Carrée

Fin de travaux prévue en mars 2022



Performance énergétique : C - 129 kwhep/m²/an
(avant travaux : D - 152 kwhep/m²/an).



avant travaux



aujourd'hui

Isolation thermique, rénovation des parties communes, confort et sécurité des logements..., découvrez le détail des travaux effectués sur www.79habitat.fr / Nos projets



Attention aux punaises de lit

Ces dernières années, la recrudescence des punaises de lit est une réalité. Elles se nourrissent de sang humain et peuvent piquer jusqu'à 90 fois en une seule nuit, provoquant des démangeaisons parfois insupportables. Leur prolifération peut infester rapidement et durablement votre logement, il est donc important d'être vigilant et d'intervenir immédiatement en cas de repérage : contactez-nous.

Comment les reconnaître ?

Chez soi :

Les punaises de lit sont visibles à l'œil nu. Elles ne sautent pas, elles ne volent pas et transitent par l'homme (vêtements, bagages, meubles...). Elles sont le plus souvent repérables par les concentrations de leurs déjections (petits points noirs) au niveau du matelas, des lattes, des fentes du sommier, des plinthes...



Sur sa peau :

Les piqûres ressemblent à des piqûres de moustique et surviennent la nuit, quand les punaises de lit sont actives. Ces piqûres peuvent se regrouper par 3 ou 4 sur la peau, parfois en ligne. Elles ne transmettent pas de maladie mais peuvent causer des démangeaisons importantes, voire des réactions allergiques (urticaire).



Comment les éviter ?

Attention aux vêtements d'occasion, aux meubles récupérés et aux bagages !

Les vêtements d'occasion :

- Lavez-les à plus de 60°C (s'ils peuvent le supporter),
- ou placez-les au sèche-linge au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes,
- ou congelez-les durant 72 heures.



Les meubles récupérés ou achetés en brocante :

- Avant de les introduire dans votre logement, inspectez-les soigneusement et nettoyez-les avec un appareil à chaleur sèche ou à vapeur haute température (120°C).
- Traitez-les avec un insecticide (renseignez-vous auprès d'un professionnel).
- Ne récupérez pas de meubles abandonnés dans les parties communes ou les abords, ils sont peut-être infestés.
- Au moindre doute, vous devez les rendre inutilisables et les porter à la déchetterie. Ne les entreposez jamais dans les locaux communs de l'immeuble ou sur la voirie.



Les bagages, au retour d'un déplacement ou d'un séjour :

Très fréquemment, les punaises migrent d'un endroit à un autre par l'intermédiaire des valises, sacs à dos ou bagages.

- Ne posez pas vos bagages sur le lit.
- Inspectez vos affaires et lavez les vêtements qui le peuvent à plus de 60°C (ou sinon congelez-les 72 heures).



Le sommier, le matelas et le canapé :

- Inspectez-les souvent.
- Passez régulièrement l'aspirateur avec l'embout fin (puis placez le contenant de

l'aspirateur dans un sac en plastique à jeter dans une poubelle extérieure).

Si vous constatez une infestation de punaises de lit, contactez-nous immédiatement au 0549092000 ! Une entreprise de professionnels interviendra.

Et les blattes ?

Etre vigilant sur l'entretien de son logement :

- Protégez les denrées alimentaires dans des boîtes hermétiques, jetez-les quand elles sont périmées.
- Supprimez les tâches de gras au mur, au sol, sur la gazinière.
- Ne laissez pas de vaisselle non faite s'entasser dans l'évier. Ne laissez pas d'aliments ou de l'eau à découvert.
- Ne laissez pas traîner les gamelles de votre animal de compagnie, de jour comme de nuit.
- Nettoyez régulièrement votre salle de bain et votre cuisine (en déplaçant votre réfrigérateur et votre gazinière).
- Ne les écrasez pas, cela disperse leurs œufs.



En cas de désinsectisation, tout un immeuble peut être concerné. Il est important de permettre à l'entreprise d'accéder à votre logement, même si vous pensez ne pas en avoir.

Dans tous les cas, si vous en voyez, appelez-nous !



Encombrants abandonnés et dépôts sauvages : personne n'y gagne, à part les rats !

Chaque année, des milliers de tonnes de déchets abandonnés sont ramassés dans le département ; aux frais des habitants, quand ils sont sur la voie publique, ou des locataires, quand ils sont dans les parties communes des immeubles... Une facture salée et un cadre de vie dégradé, uniquement par incivisme !

Des consignes simples à rappeler

- Il faut mettre ses déchets dans un sac plastique fermé à déposer dans le conteneur à poubelles.
- Il faut déposer les encombrants et les gros cartons dans une déchetterie.
- Il faut respecter les consignes de tri sélectif (emballages, papier, verre).



Les horaires des déchetteries les plus proches de votre domicile sont indiqués sur le site internet de votre commune et de votre intercommunalité.

L'agglomération du niortais propose un service gratuit de collecte à domicile d'encombrants volumineux (coordonnées : voir page 11).

Des amendes

De plus en plus, des dispositifs sont mis en place pour identifier les propriétaires des déchets abandonnés dans les parties communes et sur la voie publique.

Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanc-

tionnent les dépôts de déchets de peines d'amendes, pouvant aller jusqu'à 1500€. L'accord collectif de patrimoine de Deux-Sèvres Habitat prévoit un coût de 96€ par mètre cube d'encombrants abandonnés dans les locaux communs, à la charge de l'auteur identifié.






Quelle que soit votre question ou votre demande, nous sommes à votre service !

Pour nous contacter :

 Un numéro de téléphone unique : 05 49 09 20 00 (prix d'un appel local)

 Une adresse mail unique : locataires@79habitat.fr

 Votre espace-locataire : www.79habitat.fr

 Une adresse postale unique :
8 rue François Viète
79000 Niort

Agence de Niort

8, rue François Viète 79000 Niort



Ouverture au public :

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi : de 14h à 17h
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi : de 14h à 17h
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Agence de Saint-Maixent-L'École/Parthenay

Site de Saint-Maixent-L'École

Centre commercial du Panier Fleuri



Rue Ernest Perochon
79400 St Maixent l'École

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h

Site de Parthenay

13, bd Albert Camus 79200 Parthenay



Ouverture au public :

Lundi : de 10h30 à 12h
Mardi : de 16h à 17h
Mercredi : de 10h30 à 12h
Jeudi : de 16h à 17h
Vendredi : de 15h à 16h

Dispositions Covid-19 : Uniquement sur rendez-vous

Agence de Bressuire/Cerizay

Site de Bressuire



27, bd Lescure 79300 Bressuire

Ouverture au public :

Du lundi au jeudi : de 15h à 17h
Le vendredi : de 14h à 16h

Site de Cerizay

19 rue de la Gourre d'Or 79140 Cerizay



Ouverture au public :

Le lundi, mercredi et vendredi :
de 11h00 à 12h30

Dispositions Covid-19 :
Uniquement sur rendez-vous



Agence de Thouars

7, rue Claude Debussy 79100 Thouars

Ouverture au public :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 9h à 12h

En cas de problème technique, gagnez du temps en contactant directement les entreprises sous contrat d'entretien.

En cas de doute ou de difficulté, contactez-nous.

Votre robinetterie

- ENGIE HOME SERVICES :
09 77 40 5810 (prix d'un appel local)

Votre chauffage

Chaufferies collectives des secteurs de Niort

(hors quartier du Clou Bouchet et rue Suzanne Lacore)

et Saint-Maixent-L'École :

- IDEX : 0811904 339
(9 cts/min + prix d'un appel local)

Chaufferie collective du quartier du Clou Bouchet et de la rue Suzanne Lacore à Niort :

- DALKIA : 0800 809 300
(appel gratuit)

Chaufferies collectives des secteurs de Bressuire et Thouars :

- DALKIA : 0800 809 300
(appel gratuit)

Mini-chaufferies collectives

(rue Pastel à Parthenay, rues de la Cressonnière, Louis Richard, des Aubépines à Cerizay, rues Gambetta et St Médard à Thouars) :

- CHAM : 05 49 74 02 00
(prix d'un appel local)

Chauffage individuel au gaz ou au fioul :

- CHAM : 05 49 74 02 00
(prix d'un appel local)

Pompes à chaleur et poêles à granulés individuels :

- CHAM : 05 49 74 02 00
(prix d'un appel local)

Votre chauffe-bain gaz (installations individuelles)

- ENGIE HOME SERVICES :
09 77 40 5810 (prix d'un appel local)

Votre installation de panneaux solaires ou ballon thermodynamique

- CHAM : 05 49 74 02 00
(prix d'un appel local)

Votre ascenseur

- REGIONAL ASCENSEURS :
08 05 69 0218 (appel gratuit)

Votre téléviseur

Réseau d'antennes collectives hertziennes et satellitaires :

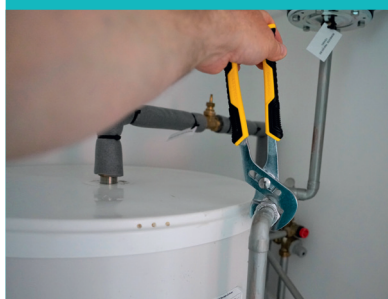
- FRACARRO (de 8h à 20h, 7j/7) :
0810634948 (6cts/min + prix d'un appel local)

Réseau collectif câblé de Niort et Saint-Maixent-L'École :

- NUMERICABLE : 3990
(prix d'un appel local)

Votre portail collectif automatique

- THYSSEN : 0800 24 00 20
(appel gratuit)



Des contacts pour vous aider

Pompiers : 18

SAMU & médecin de garde : 15

Police secours : 17

Centre Antipoison :
05 56 96 40 80

Violences femmes info :
39 19

Allo Enfance Maltraitée : 119
(appel gratuit ; 24h/24)

**Centre d'info du Droit des Femmes
et des Familles** : 05 49 17 39 61

Drogue info-service : 05 23 13 13 13
(24h/24, appel gratuit)

AVIC 79, aide aux victimes :
05 49 26 04 04

SAMU Social : 115

Pharmacie de nuit :
s'adresser au commissariat, tél. 17

Vos représentants

Elus tous les 4 ans par l'ensemble des locataires, 5 représentants des locataires siègent au sein du Conseil d'Administration et des différentes commissions. Ils représentent l'intérêt des locataires et prennent part aux décisions de l'office. Ils sont issus d'organisations représentatives des locataires. Ces organisations sont à l'écoute des locataires :

AFOC des Deux-Sèvres (Association Force Ouvrière Consommateurs)

- 2 bis rue Siegfried 79000 Niort
Tél. : 05 49 09 01 90
Email : afoc79@orange.fr
- Permanence : Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 16h à 18h ou sur RDV.
- Permanence du 8 rue J. Cugnot 79000 Niort : Le mardi de 17h à 19h ou sur RDV.
- Locataire-Administrateur élu :
M. Jean-Marie PHELIPPEAU

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

- 2 rue Ernest Pérochon 79200 Parthenay
Tél. : 05 49 94 08 54
Email : clcv.clcv@orange.fr
- Permanence : Le lundi sur rendez-vous de 16h à 19h
Les 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 18h à 19h30
Les 2^e et 4^e jeudi du mois de 9h30 à 11h.
- Locataires-Administrateurs élus :
Mme Nicole PIPART et M. Alain PINTAUD

CNL 79 (Confédération Nationale du Logement)

- 9 bis, rue Jules Siegfried BP 3109 79012 Niort Cedex
Tél. : 05 49 73 57 75
Email : cnl.79@wanadoo.fr
- Permanence : de 14h à 17h (du lundi au vendredi)
Le matin : sur rendez-vous
- Locataire-Administratrice élue :
Mme Conchita GARCIA

CSF (Confédération Syndicale des Familles)

- 2 ter, rue Siegfried 79000 Niort
Tél. : 06 30 27 87 91
Email : udcfsf79@la-csf.fr
- Permanence : les mercredis de 9h30 à 11h
- Permanence du Pontreau :
12 rue Guy Guilloteau
Tél. : 05 49 09 26 86
ou 06 30 27 87 91
Les jeudis de 16h à 17h
- Locataire-Administratrice élue :
Mme Anne-Marie BODIN

Niort :

Mairie de Niort : 05 49 78 79 80
Hôpital de Niort : 05 49 32 79 79
CCAS de Niort : 05 49 78 72 73

Saint-Maixent-l'École :

Mairie de St-Maixent-l'École :
05 49 76 13 77
Hôpital de St-Maixent-l'École :
05 49 76 49 76
CCAS de St-Maixent-l'École :
05 49 76 13 77

Parthenay :

Mairie de Parthenay :
05 49 94 03 77
Hôpital NDS : 05 49 68 49 68
(prise de rendez-vous : 05 49 68 29 77)
CCAS de Parthenay :
05 49 94 90 40

Thouars :

Mairie de Thouars : 05 49 68 11 11
Hôpital NDS : 05 49 68 49 68
(prise de rendez-vous : 05 49 68 29 77)
CCAS de Thouars : 05 49 66 55 35

Bressuire :

Mairie de Bressuire :
05 49 80 49 80
Hôpital NDS : 05 49 68 49 68
(prise de rendez-vous : 05 49 68 29 77)
CCAS de Bressuire :
05 49 80 49 41

Cerizay :

Mairie de Cerizay : 05 49 80 57 11
Hôpital NDS : 05 49 68 49 68
(prise de rendez-vous : 05 49 68 29 77)
CCAS de Cerizay : 05 49 80 57 11

Troubles de voisinage, incivilités...

Service de Médiation Sociale du CCAS de la Ville de Niort
14 place St Jean – tél. : 05 49 25 21 66 mail : mediationsociale@mairie-niort.fr
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 (après-midi : sur rendez-vous)

Permanences dans les quartiers :

- **Quartier de la Tour Chabot/Gavacherie** : le mardi de 14h à 17h
Mairie de Quartier, 21 rue Max Linder
- **Quartier du Pontreau** : le mercredi de 14h à 17h - 10 rue Guy Guilloteau.
- **Quartier du Clou Bouchet** : le jeudi de 14h à 17h - Mairie de Quartier,
10 ter rue Jules Siegfried.

Agglomération du Niortais

Collecte des encombrants volumineux
Un service gratuit et sur rendez-vous.

► N° vert **0 800 33 54 68**
Appel gratuit depuis un poste fixe
RDV par Mail : volumineux@aggllo-niort.fr

Régie des déchets ménagers – Communauté
d'Agglomération du Niortais



Pour vous informer,
pour effectuer vos démarches,
retrouvez-nous sur :
www.79habitat.fr !



79habitat.fr



Rejoignez-nous sur Facebook
et retrouvez toute notre actualité.

Une information détaillée !

Disposer de conseils pratiques sur votre contrat de location ou votre logement, suivre notre actualité, contacter nos entreprises sous contrat d'entretien, découvrir nos projets, mieux nous connaître... www.79habitat.fr vous informe.

Un espace personnel, des services interactifs !

Effectuer vos paiements en ligne, consulter ou télécharger vos avis de loyer, demander une intervention technique, consulter et mettre à jour votre dossier, transmettre une attestation d'assurance ou tout autre document... www.79habitat.fr facilite vos démarches.

